

Gacé

Collège Jean-Moulin. Les délégués au conseil de vie collégienne élus par leurs pairs

LE RÉVEIL NORMAND | mercredi 24 octobre 2018

238 mots | -



Les élèves élus avec Johann Guérard, principal ; Benjamin Hinard, CPE ; Sophie Lajoie, représentante des professeurs

Mardi 16 octobre, les élèves du collège Jean-Moulin de Gacé étaient appelés à élire leurs représentants au conseil de vie collégienne (CVC), en présence de Johann Guérard, principal, Benjamin Hinard, conseiller principal d'éducation et Julie Lajoie, représentante des professeurs.

Les élections ont été organisées dans le respect des règles avec bulletins, isolements, urne. Le dépouillement a donné les résultats suivants : Nathan représentera la vie de l'internat ; des binômes avec un titulaire et un suppléant, pour les classes : Kessy et Thomas en 6^e ; Clécie et Clément en 5^e ; Kéline et Jason en 4^e ; Coralie et Pierre en 3^e.

Le conseil de vie collégienne est une instance de représentation des élèves. Il favorise l'expression des collégiens et contribue à l'apprentissage de la citoyenneté. Il agit dans le respect des valeurs de la République : la liberté, l'égalité et la fraternité. Le principe de laïcité garantit la liberté d'expression de chacun et le respect de l'intérêt général.

Le CVC est une instance consultative qui permet aux élèves de dialoguer, échanger, débattre sur les questions relatives au collège ; faire des propositions pour améliorer la vie au collège ; concevoir, choisir et mener des projets dans l'intérêt de tous les élèves.